

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

31 octobre 2025

---

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 2221

présenté par  
M. Bazin

-----

**ARTICLE 2**

À la sixième ligne de la première colonne du tableau de l'alinéa 2, après le mot :

« soutien »,

insérer le mot :

« national ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Mise en cohérence rédactionnelle avec les tableaux relatifs à l'objectif national de dépenses d'assurance maladie des précédentes lois de financement de la sécurité sociale.